

Arrêté n° 2024/G-35 établissant la liste des candidats admis à se présenter à l'examen professionnel d'Adjoint Territorial d'Animation p^{al} de 2^{ème} classe – session 2024

La Vice-Présidente,

- VU** le code général de la fonction publique et notamment les Chap. III – Tit. II – Liv. V et Chap. IV – Tit. II – Liv. III, articles L 452-34 et 35) ;
- VU** le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation ;
- VU** le décret n° 2007-116 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus par l'article 10 du décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation ;
- VU** le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU** l'arrêté n° 2023/G-89 en date du 20 septembre 2023 portant ouverture de l'examen professionnel d'Adjoint Territorial d'Animation principal de 2^{ème} classe – session 2024 ;
- VU** les candidatures enregistrées par le Centre de Gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : La liste des candidats admis à se présenter à la session 2024 de l'examen professionnel d'Adjoint Territorial d'Animation principal de 2^{ème} classe est arrêtée comme suit :

ALVES	Stéphanie	DAVID	Jocelyne	LORENTZ	Raphaël
ARNET	Cathia	DI-RUZZA	Laurine	RUAUX	Delphine
AUBERT	Elisabeth	DURTSCHER	Laurent	RUFFENACH	Marta
BENRABAH	Tsorya	FOUCHER	Katy	SICURANZA	Jessica
BILGER	Célia	GEOFFROY	Laetitia	WEIDER	Audrey
BOSSERT	Séverine	GUILLAUME	Aurore		

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis aux Présidents des Centres de Gestion de Meurthe et Moselle (54), de Moselle (57), du Bas Rhin (67) et des Vosges (88),
- affiché au Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- publié par voie électronique sur le site du Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 11 mars 2024



Monique MARTIN

Maire-adjointe de Munster

Acte à classer

2024G35

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-12T09-02-04.01 (MI251541395)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20240311-2024G35-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2024/G-35 établissant la liste des candidats
admis à se présenter à l'examen professionnel d'Adjoint
Territorial d'Animation pal de 2ème classe - session
2024

Date de décision : 11/03/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar_aac_2024g35_Aanim_pal2cl_202... Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 12/03/24 à 09:02

Date 12/03/24 à 09:02

Date 12/03/24 à 09:07

Par HUGELIN Marisa

Par HUGELIN Marisa